ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Medecins

Question écrite n° 46106

Texte de la question

M. Claude Girard appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales concernant les mesures prises dans le cadre de la reforme de notre systeme de protection sociale. La contribution exceptionnelle demandee aux medecins et affectee a la creation d'un fonds de modernisation des cabinets medicaux ne sera appliquee que seulement un an. Il le remercie de lui preciser de quelle maniere sera financee, au cours des deux annees suivantes, cette aide a l'informatisation ou a la cessation anticipee d'activite prevue pour trois annees.

Données clés

Auteur : M. Girard Claude
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 46106
Rubrique : Professions medicales
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 décembre 1996, page 6431